Zeitschrift: Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie

Herausgeber: Office fédéral de l'énergie

Band: - (2012)

Heft: 4

Artikel: "C'est une chance pour le monde agricole" : Interview

Autor: Bourgeois, Jacques

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-644033

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Monsieur le conseiller national, pensez-vous que la sortie du nucléaire et la nouvelle stratégie énergétique de la Confédération représente une chance pour les paysans suisses?

Oui, c'est une chance pour le monde agricole. Mais je dirais que les agriculteurs suisses n'ont pas attendu la décision de la Confédération pour développer la production d'énergies renouvelables. Cela fait près de trente ans que les premières installations ont vu le jour, essentiellement dans la biomasse et le solaire. Maintenant, il faut que la décision de sortir du nucléaire s'accompagne de changements au niveau du cadre légal qui soient favorables à la réalisation d'installations de production d'énergies renouvelables. Si tel est le cas, alors le secteur agricole pourra développer davantage encore cette activité et contribuer à la sécurité de l'approvisionnement énergétique de notre pays tout en veillant à maintenir des prix compétitifs.

Les paysans sont-ils au fait de ces possibilités? Oui, ils en sont conscients. Les agriculteurs sont de plus en plus nombreux à vouloir mettre des panneaux solaires sur leurs toitures ou à souhaiter valoriser leurs déchets agricoles en produisant de l'énergie. Si on analysait la liste d'attente de la RPC (ndlr: la rétribution à prix coûtant du courant injecté issu de sources d'énergie renouvelables), on verrait que sur

installation de biogaz. Dans ce cas, il faut des connaissances approfondies. Et il faut également du temps. On estime que la gestion d'une installation de biogaz représente un travail à temps partiel équivalent à un 20%. Pour acquérir le savoir et les informations

«Les agriculteurs sont de plus en plus nombreux à vouloir mettre des panneaux solaires sur leurs toitures ou à souhaiter valoriser leurs déchets agricoles en produisant de l'énergie.»

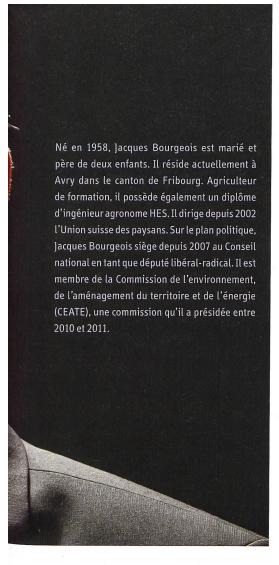
les 15 000 projets qui s'y trouvent, un grand nombre sont issus du monde agricole. Et il reste un important potentiel encore inexploité notamment dans les secteurs du bois, de l'éolien, de la petite hydraulique et de la géothermie.

Les paysans ne sont toutefois pas des exploitants de centrales. Voyez-vous un besoin au niveau de la formation?

Il faut distinguer le type d'énergie. Exploiter des panneaux photovoltaïques ne requiert pas un grand savoir-faire supplémentaire de la part du paysan. C'est différent avec une nécessaires, l'agriculteur peut s'appuyer sur de nombreux outils existants comme des cours et de la formation continue, des guides pratiques ou encore des journées d'initiation auprès d'agriculteurs qui exploitent déjà de telles installations.

De manière générale, est-ce le paysan qui entame les démarches pour diversifier sa production ou est-ce les sociétés de production d'énergie qui lorgnent sur les surfaces agricoles potentiellement intéressantes et non encore utilisées?

La démarche, en particulier dans le photo-



voltaïque, vient généralement de l'agriculteur qui désire se diversifier. Avec la production de biogaz, c'est de part et d'autre. Sur la commune de Grandvillard dans le canton de Fribourg, par exemple, il y a un grand projet d'installation de biogaz qui réunit plusieurs agriculteurs et la société Groupe E Greenwatt. Les uns et les autres y trouvent un intérêt et j'espère que le projet pourra aboutir.

Dans le cas où la démarche vient d'une société d'énergie, à quoi le paysan doit-il faire attention?

Lorsque l'agriculteur met ses surfaces à disposition, pour des panneaux photovoltaïques par exemple, c'est le revendeur d'électricité qui doit supporter les risques ainsi que les charges liées à la construction et à l'entretien. L'agriculteur doit cependant faire attention à ne pas louer son toit à un tarif trop bas et à convenir clairement des modalités en fin de bail. Le service «Fiduciaires et estimations» de l'Union suisse des paysans peut conseiller les agriculteurs intéressés par cette démarche.

INTERNET

Union suisse des paysans (USP): www.sbv-usp.ch

Quelle part de la consommation énergétique de la Suisse pourrait, selon vous, être couverte par l'agroénergie?

Le monde agricole est responsable pour environ 6% de toute l'énergie consommée en Suisse. Ce que nous visons d'ici à 2030, c'est de pouvoir produire autant que ce que l'on consomme. Attention, nous importerons toujours du carburant pour nos tracteurs. Mais nous produirons en revanche davantage de chaleur et d'électricité. A plus long terme, en exploitant pleinement le potentiel électrique ou thermique, je pense qu'il serait même possible de produire plus. Nous devrions alors pouvoir consommer ce que l'on produit et revendre le surplus.

Les conditions-cadres actuelles sont-elles adéquates et suffisantes pour favoriser la production d'agroénergie?

Non, elles ne sont pas suffisantes. La limite du fonds d'encouragement de la RPC est atteinte et 15 000 projets sont sur la liste d'attente. La sécurité des investissements ne peut pas être garantie. Il faut trouver une solution pour éviter un «stop and go». A plus long terme, une réforme de la RPC est impérative. Faut-il relever ou supprimer le plafond global de la RPC? Ne vaudrait-il pas mieux subventionner l'investissement de départ avec une contribution unique? Les discussions sont actuellement en cours à la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie (CEATE) dont je fais partie.

Quels sont les agents énergétiques qui ont le plus gros potentiel? Privilégiez-vous un secteur particulier?

La biomasse et l'énergie solaire ont certainement le plus gros potentiel dans l'agriculture. La valorisation du lisier et des déchets agricoles à travers la production d'énergie de chauffage est très intéressante pour l'agriculteur. Il en va de même de l'utilisation des grandes surfaces de toiture des exploitations. Mais nous ne privilégions pas un secteur en particulier. Il nous paraît également important de veiller à l'efficacité énergétique au travers de l'assainissement des bâtiments existants. Rappelons que 40% de notre énergie

est consommée par les bâtiments et que le taux annuel de rénovation n'atteint pour l'instant que 0.9%.

Le paysan joue également un rôle important dans l'entretien du paysage. Or il peut y avoir un conflit d'intérêt entre production d'énergie et protection du paysage, par exemple avec les éoliennes. Quelle est votre position à ce sujet? Il faut être pragmatique et procéder à une pesée d'intérêts. Si un site offre un potentiel de production intéressant et que les critères d'implantation sont réunis, alors il faut pouvoir construire. C'est dans ce sens que la CEATE est intervenue pour que les zones les plus appropriées pour les éoliennes ou la géothermie puissent être intégrées dans les plans directeurs cantonaux. Début mai, le canton de Vaud est allé dans cette direction en définissant les régions qui pourraient accueillir des éoliennes. C'est une démarche juste. Il faut que les cantons commencent par définir des régions appropriées remplissant tous les critères. Et ensuite il faut réaliser des installations à ces endroits, avec des procédures simplifiées. Pour le monde agricole, la protection des terres cultivables à la base de la production alimentaire est très importante. Pour finir sur la question du paysage, je dirais que celle-ci est assez subjective et touche l'émotionnel.

Autre sujet à controverse, la production d'énergie dans le secteur des biocarburants et de la biomasse est parfois en opposition avec la production alimentaire. Où doit aller la priorité?

La production alimentaire doit rester la tâche prioritaire de l'agriculture suisse. Nous sommes très clairs là-dessus. Notre taux d'auto-approvisionnement brut est d'environ 58% et nous ne voulons surtout pas qu'il baisse. Avec la population qui augmente, c'est un vrai défi. Nous ne voulons pas, comme cela se fait déjà en Allemagne, semer du maïs pour alimenter des installations de biogaz. En revanche, valoriser des déchets et des sousproduits de l'exploitation agricole permet de boucler un cycle et de contribuer ainsi à la sécurité de l'approvisionnement énergétique de la Suisse. Interview: Matthieu Buchs